

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2007

DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER - (n° 3405)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 166

présenté par
M. Quentin,
rapporteur au nom de la commission des lois

ARTICLE 11

Supprimer les alinéas 110 et 111 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination (avec un autre amendement complétant cet article par un paragraphe III).